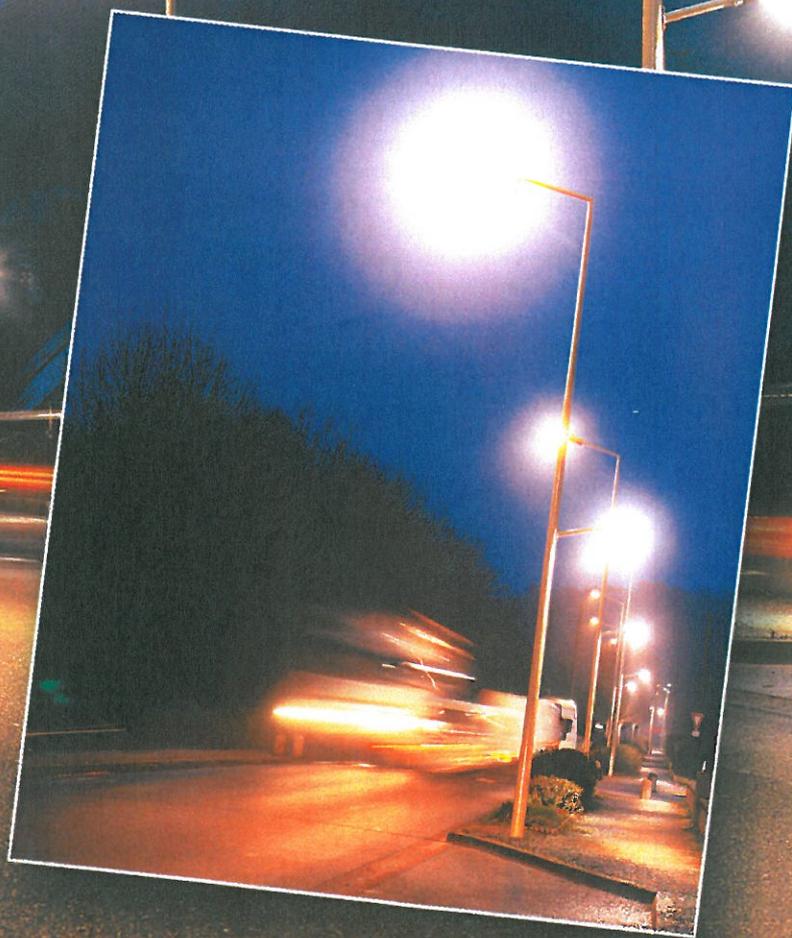


L'Orna



Dix huit maires en trois siècles à Plouay...

Le XIX^e siècle en France...

Siècle de l'instabilité des régimes politiques par excellence, la France était à la recherche d'un régime susceptible d'apaiser les tensions profondes issues de la Révolution. Bien qu'abolie en 1792, la monarchie fut le régime sous lequel vécurent la majorité des français du XIX^e siècle. Le premier Empire (1804-1815), la Restauration des Bourbons (1815-1830), la monarchie de Juillet (1830-1848), le second Empire (1852-1870) eurent en commun le fait d'être des monarchies.

La République fit une éphémère apparition de 1848 à 1851, mais c'est bien elle qui s'imposa à l'issue de l'abdication de Napoléon III en 1870. Une nouvelle restauration des Bourbons fut néanmoins envisagée. Le Comte de Chambord, petit fils de Charles X n'eut cependant pas l'occasion de porter le nom de « Henri V ». Son refus obstiné d'adopter le drapeau tricolore fit échouer le projet des monarchistes. Après bien des réticences, c'est bien la République qui fut à même d'assurer l'union du peuple français.

... en Bretagne et à Plouay.

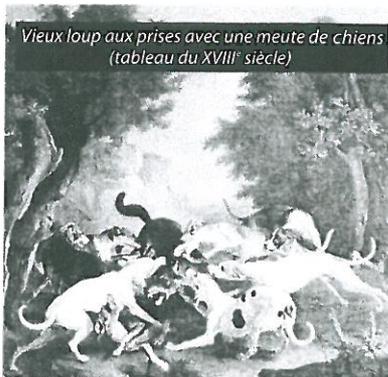
Bien que sérieusement ébranlée par la Révolution, l'aristocratie demeure toujours la classe sociale dominante des zones rurales en Bretagne tout au long du XIX^e siècle. L'étude de la liste des maires de Plouay pour la période concernée confirme cette permanence. Ainsi, six maires sur dix appartiennent à la noblesse terrienne. Deux familles se distinguent très nettement.

La famille du Botdéro

Etablie depuis le XVI^e siècle au château de Kerdrého, cette famille n'a fourni qu'un seul maire à la commune de Plouay, mais quel panache chez cet homme !

Hyacinthe Antoine Jean Baptiste Victor du Botdéro naquit le 15 novembre 1764 à Hennebont et épousa Sophie de Coislin en 1788 à Erdeven. Au décès de celle-ci, il épousa la sœur de la défunte mais les jeunes époux se séparèrent dès la sortie de l'église...

Sous-lieutenant en 1785, il accéda au grade de capitaine en 1786 au sein du régiment de cavalerie d'Artois. Il fut admis aux honneurs de la cour (cérémonie de présentation au Roi et à la Reine - Louis XVI et Marie-Antoinette à l'époque) le 2 juin 1787. Survint la Révolution. Victor du Botdéro émigra en 1793, mais refusa de porter les armes contre la France. Il vécut en Allemagne et en Pologne où il apprit la chasse au loup.



Rentré en France en 1800, Victor du Botdéro créa un équipage de chasse à courre en 1805 et consacra beaucoup de son temps et de son énergie à la chasse. En son temps, le comte du Botdéro fut considéré comme un chasseur de loups légendaire.

L'interdiction faite par les autorités révolutionnaires de posséder des armes eut pour conséquence la prolifération d'espèces considérées à cette époque comme « nuisibles », à savoir loups, sangliers, renards et blaireaux. C'est la raison pour laquelle, Victor du Botdéro fut nommé lieutenant de louveterie du Morbihan de 1804 à 1808, capitaine des chasses de Bretagne de 1808 à 1817, lieutenant de louveterie pour les cinq départements bretons de 1817 à 1830.

Maire de Plouay de 1811 à 1817, le comte du Botdéro fut également conseiller général et député du Morbihan (arrondissement de Pontivy) de 1815 à 1827. Il accéda au grade de « maréchal de camp » (général de brigade) en 1824. Mais la consécration vint du Roi Charles X qui le nomma en 1827 « Pair de France », honneur qu'il perdit en 1830 à l'abdication du Roi. Victor du Botdéro s'éteignit en son

château de Kerdrého le 27 mai 1834. En 1842, fut inauguré dans le bois de Kerjean (commune de Paule - 22) un monument en l'honneur du comte du Botdéro. Une plaque qui a disparu pendant la seconde guerre mondiale mentionnait « A la mémoire du comte du Botdéro, Pair de France, le Nemrod de nos forêts ». Ce monument existe toujours.

La famille de Pluvié

L'établissement de cette famille à Plouay est attestée à partir du XV^e siècle. Sur un arrangement familial intervenu au XVI^e siècle, Kerdrého revint aux du Botdéro et Ménéhouarn aux de Pluvié. Propriétaires fonciers importants, les de Pluvié construisent l'actuel château de Ménéhouarn en 1758.

Au XIX^e siècle, quatre maires de Plouay sont issus de cette famille, ce qui confirme son influence : Auguste (maire de 1817 à 1836), Fortuné (1836-1840), Fortuné (1869-1881), Auguste (1881-1925). Ce dernier fut également vice-président du conseil général du Morbihan.

La vénerie (chasse à courre) fut l'une des grandes passions du comte Auguste de Pluvié (1843-1925). En 1855, la meute de Kerdrého fut réunie à celle de Ménéhouarn pour former le célèbre vautrait de Ménéhouarn (grand équipage de chiens pour la chasse à courre) et se fit dès lors nommer « Rallye Camors ». Le vautrait de Ménéhouarn chassait le loup (jusqu'en 1885 environ) et le sanglier en forêts de Pontcallec, Camors, Lanouée, des Salles. Le comte de Pluvié possédait un grand break de chasse (voiture hippomobile) pour les déplacements au loin. C'est ce grand break qui, au retour des déplacements en forêts des Salles ou de Lanouée, suivi de la meute, était pavaisé des trophées et des dépouilles et recevait à la traversée de Pontivy, l'ovation de la population qui lui faisait cortège. Auguste de Pluvié cessa de chasser à courre en 1907.

Il fut maire de Plouay de 1881 à 1925, année de son décès. Permanence de l'influence de l'aristocratie à une époque pas si lointaine...

(à suivre...)

le mot du maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis.



2004, une année nouvelle est déjà commencée, et je vous la souhaite avec beaucoup de joie et d'espérance.

Permettez-moi de vous faire, dans cette édition, un tour d'horizon des compétences. Concernant le volet social, l'accueil et la prise en charge des personnes âgées et dépendantes ont fait l'objet de toutes nos attentions.

Pour faire face à tous ces besoins, nous sommes en train de lancer une étude de construction de petits collectifs équipés à toutes les commodités. Cette structure est envisagée sur le terrain de la Bellevue.

Cette année verra aussi la construction d'une structure d'accueil pour autistes à Creis er Prat.

La petite enfance sera dotée d'un professionnel pour assurer le Relais Assurances Maternelles, et complètera ainsi, le pôle "Espace Jeunes" de Bécherel.

Les locaux de l'accueil de la Mairie seront réaménagés pour juin.

Les travaux de la 3e tranche d'aménagement du Centre Ville, ne démarreront que début 2005 à la demande des commerçants, et concerneront la rue Paul Ihuel, les rues adjacentes et la place du Marché.

Les nombreux permis de construire délivrés en 2003 (57) vont nous conduire à une révision du POS.

Notre réseau routier communal subira une nouvelle tranche de travaux importants afin de poursuivre sa modernisation et desservir nos villages.

L'Office de Tourisme va se voir confier de nouvelles responsabilités avec notamment la gestion du musée et la salle de réception de Manehouarn.

Plouay présente sur sa carte de visite un nombre impressionnant d'associations et pour y faire face se donne les moyens dans le domaine des sports et loisirs : le Vélodrome de Manehouarn sera ouvert au printemps, un nouveau terrain annexe de football verra le jour dans le complexe sportif en lieu et place de celui de la Bellevue, la 2e tranche de travaux de la salle de Kerveline verra la mise à disposition de salles de sport pour la pratique du tennis de table et de la gymnastique. Cette nouvelle salle prendra le relais des locaux en location.

Des abris couverts de pétanque et de boules ont été construits et tous les amateurs de ces disciplines peuvent désormais s'y donner à cœur joie, même en cas de pluie.

Bien évidemment, tous ces investissements ne sont possibles que grâce à notre gestion très rigoureuse, notamment en matière de fonctionnement.

Je souhaite mettre un dernier accent sur la lutte contre les vandalismes, particulièrement au niveau des installations sportives qui ont énormément souffert. Tout sera mis en œuvre pour endiguer cette délinquance.

Je tiens, ici, à féliciter toute mon équipe ainsi que les services municipaux et ceux du CCAS, les enseignants, les services de gendarmerie et les pompiers, et toutes les forces vives Plouaysiennes pour l'action menée quotidiennement.

Je vous transmets à toutes et à tous mes cordiales amitiés,

Jacques LE NAY
Député-Maire,

**Entrée de Plouay
par la rue de Kerveline**
1^{re} de couverture

**Histoire
des dix huit maires (suite)**
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Social
Pages 4, 5 et 6

**Sports, Loisirs
Vie associative**
Pages 7, 8 et 9

Jeunesse - Education
Page 10 et 11

Technologie
Page 12

Les stèles
Pages 13, 14, 15 et 16

Finances
Page 17

Travaux
Pages 18 et 19

Culture - Tourisme
Pages 20 et 21

**Animation commerciale -
Tourisme**
Page 22

Infos municipales
Pages 23 et 24

**RMI-RMA
La parole à l'opposition**
Page 25

Civisme
Page 26

État civil
Page 27

Œuvre de Robert DAGO
4^e de couverture

Directeur de la publication
Jacques LE NAY

Conception
S.a.r.l. Compograph
02 97 83 98 08

Impression
Imprimerie du Scorff Plouay
02 97 33 34 89

Crédit photos
Ouest-France,
Le Télégramme,
Communauté de Communes
Hervé Cohonner
Services Mairie

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie vous informe



l'Assurance Maladie
sécurité sociale
caisse primaire du Morbihan

La permanence de la CPAM à Plouay

La permanence de la CPAM a lieu **Place du Vieux-Château** (salle de permanence située près de l'escalier extérieur de la Bibliothèque), **tous les jeudis de 14h à 16h**. Vous y trouverez un conseiller pouvant répondre à toutes vos demandes concernant :

- les changements de situation,
- les indemnités journalières,
- la carte vitale,
- la CMU,
- toute sorte de renseignements généraux...

La borne vitale pour effectuer vos mises à jour se situe au CCAS, Foyer Louis Ropert Allée des Tilleuls.

Le métier de l'accueil



Notre monde a changé, l'arrivée des nouvelles technologies, la révolution informatique, autant de bouleversements qu'il a fallu intégrer dans la pratique de ce métier. La CPAM aussi a changé. En professionnalisant les services rendus, elle veut satisfaire toujours plus, tant les assurés que les professionnels de santé dans leur exigence de qualité. Etre au service des

clients, c'est la justification de cette nouvelle mission dans le système global de santé.

Une nouvelle adresse postale unique

Il a été mis en place une adresse postale unique pour l'envoi des courriers et des dossiers, feuilles maladie.

Caisse Primaire du Morbihan
37 boulevard de la Paix
BP 20321
56021 Vannes Cedex

Un nouveau service téléphonique

Désormais, pour joindre la CPAM du Morbihan, il suffit de composer un seul numéro de téléphone : **0 820 904 149** (0.119 € la minute).

Ce numéro permet aux assurés sociaux de joindre facilement et rapidement un conseiller spécialisé du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00. Celui-ci se chargera de répondre à toutes les demandes d'ordre médico-administratifs : droits, démarches à effectuer, envois de formulaires, réclamations, demandes d'informations...

Le 0 820 904 149 permet également d'accéder au serveur "ALLO SECU", pour connaître le détail de ses remboursements : un service pratique, accessible 7 jours sur 7, 24h sur 24. Ce serveur est également consultable sur le site Internet www.cpam56.fr.

Dans tous les cas, se munir de son code confidentiel qui figure au bas des décomptes de remboursement.

Une mine d'infos en quelques clics

Sur www.cpam56.fr, vous pouvez connaître vos droits, les actions de prévention, les lieux d'accueil et de permanences, remplir un formulaire...

La cérémonie des vœux à la résidence Louis Ropert

Jacques Le Nay, Député-Maire, accompagné de Maryannick Troumelin, Adjointe aux affaires sociales et Françoise Libouban, directrice de la résidence Louis Ropert, a présenté ses vœux aux résidents. La chorale *Kanerion er Skorr* animée par Paulette Carré s'est jointe à cette cérémonie en interprétant un éventail de chants, pour le plus grand plaisir des résidents.



Centre Communal d'Action Sociale

Le 20 décembre, le repas de l'amitié



A l'invitation du CCAS et du Conseil Municipal, 380 convives âgés de plus de 65 ans se sont réunis à la salle des fêtes pour le repas de l'amitié. Ces retrouvailles particulièrement appréciées de tous, se sont déroulées dans la bonne humeur grâce en particulier aux conteurs et chanteurs tous aussi brillants les uns que les autres.



Le restaurant "Les 3 Châteaux" comme à son habitude a fait l'unanimité et la satisfaction était générale lorsque l'orchestre des Ménestriers a entraîné les danseurs jusqu'au bout de... l'après-midi.



Anne Le Goff, 98 ans et Emile Robic 90 ans, les doyens de l'assemblée ont été honorés par Jacques Le Nay, Député-Maire, Monique Jego, Vice-Présidente du CCAS et Maryannick Troumelin, Adjointe aux affaires sociales, Françoise Libouban, directrice de la résidence Louis Ropert.



La doyenne de Plouay, Mademoiselle Philomène Le Saux est née le 25 août 1905. Toujours coquette, elle porte allègrement ses 98 ans qu'elle a fêtés à la résidence Louis Ropert. Comme tous les absents de plus de 70 ans au repas de l'amitié elle a apprécié la corbeille de friandises fines du Colis de Noël.

Le Secours catholique

Le Secours catholique a pour mission d'apporter partout où le besoin se fait sentir, tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle, quelles que soient les opinions des bénéficiaires.

La permanence du Secours catholique à Plouay

L'accueil est assuré par deux bénévoles tous les jeudis en matinée de 9h30 à 11h30 au local situé au sein de la Maison des Associations, 52 rue Paul Ihuel. La section locale du Secours catholique de Plouay œuvre pour l'ensemble des communes du canton de Plouay.

Cette permanence est **un lieu d'écoute, d'accueil, de convivialité** (pause autour d'une tasse de café ou d'une boisson chaude), en toute discrétion. Il s'agit lors de ces permanences de parler, d'échanger, de briser la solitude et parfois d'orienter vers les services compétents.



L'aide matérielle

Lorsque les mots ne suffisent plus pour apaiser les maux, une aide alimentaire (un colis tous les quinze jours), vestimentaire ou financière peut être accordée. Selon la situation, l'aide financière est attribuée par :

l'équipe locale, après un entretien avec un bénévole. C'est alors un secours d'urgence.

Ou par la commission des aides de l'antenne du Secours catholique de Lorient, après examen d'un dossier constitué par l'équipe de Plouay, en concertation avec les services sociaux.

Néanmoins, le Secours catholique privilégie l'échange à la distribution.

Les activités ponctuelles du Secours catholique

Des activités d'été sont proposées au niveau départemental. Ainsi, deux enfants issus de milieux défavorisés de la région parisienne et de Loire Atlantique ont été accueillis par deux familles plouaysiennes au mois de juillet 2003.

Début août, un couple a vécu une expérience de vie communautaire à Artigue la Mongie. Un second couple du secteur de Plouay a participé au pèlerinage de l'espoir à Lourdes. Ces activités ne sont pas gratuites, il est demandé à chacun d'y participer financièrement selon ses moyens.

Les braderies : au nombre de deux par an, sont ouvertes à tous. Le produit de la vente sert à financer les actions de l'association.

La collecte alimentaire du mois de novembre : elle est organisée la veille de la journée nationale du Secours catholique. Les bénévoles se relaient à la sortie des trois supermarchés de Plouay. L'équipe accepte également les dons toute l'année. Le Secours catholique a besoin de denrées non périssables.

L'accompagnement scolaire

Cette activité fonctionne depuis septembre 2003, avec quatre bénévoles.

Les projets

Il est envisagé de faire des visites à domicile pour les personnes seules ne pouvant se déplacer. L'équipe des bénévoles souhaite également susciter l'initiative chez les personnes accueillies autour de la réalisation en commun de projets simples.

Secours catholique - Plouay
Renseignements auprès de Mme Creis
au 02.97.33.30.65

Plouay à l'heure du Téléthon le 6 décembre 2003

Plusieurs associations plouaysiennes ont manifesté leur solidarité en faveur du Téléthon.

Familles rurales organisait une souscription volontaire. Les lots proposés ont été confectionnés bénévolement par les membres de l'association. La section marche (Daomp ar droed) proposait une sortie pédestre à laquelle soixante dix randonneurs ont pris part.

L'association « **Tous en chœur** » organisait, quant à elle, une soirée à la salle des fêtes de Bécherel. La première partie de soirée était placée sous le signe de la danse avec le groupe *Free danse* (danse moderne) et le groupe vannetais *Mosaïque* (danse orientale). Des chants issus du répertoire traditionnel et de la variété interprétés par la chorale *Tous en chœur* agrémentaient également ce début de soirée. Le fest-noz animé par les groupes *Plijadur* et *4ème Type* a ensuite pris le relais vers 21h30.

L'**Amicale plouaysienne** a également fait preuve d'un élan de solidarité. Elle organisait un concours de pétanque au profit du Téléthon.

Au **collège Saint-Ouen**, la participation des élèves au Téléthon était placée sous le signe du sport. Les collégiens ont massivement participé aux tournois de basket, handball et football organisés pour l'occasion. Les droits d'inscription des élèves (210,21 €) ont intégralement été reversés au profit du Téléthon. A cette somme, s'ajoutait également celle de 735,67 € collectée lors du cross des écoles privées.



Associations	Fonds recueillis
Amicale cyclo	63,40
Amicale Pétanque	403
Familles Rurales	1644
urne mairie	51,50
Amicale Pompiers	252
Ecole Sacré-Cœur	735,67
Collège Saint-Ouen	210,21
Chorale Tous en Chœur	800
Comité de vrai -Secours	100
Total fonds recueillis	4259,78 euros (27 942 F)

Solidarité



Campagne de collecte de denrées alimentaires au profit des Restos du Cœur (18 octobre 2003) : 900 Kg collectés !

Jacky Petitjean et les bénévoles

Club d'animation des Familles rurales : des activités diversifiées et accessibles à tous



- **Lundi :**
 - peinture sur bois (matin)
 - peinture sur soie (après-midi)
 - cours d'anglais (soir)
- **Mardi :**
 - broderie et atelier libre l'après-midi
- **Mercredi :**
 - permanence relais famille (salle des permanences de la Bibliothèque - à proximité de l'escalier extérieur)
 - randonnée pédestre (après-midi)
- **Jeudi :**
 - encadrement (le matin, une fois par mois)
 - travaux manuels et bricolage (après-midi)
 - jeux de société (soir)
- **Vendredi :**
 - peinture sur porcelaine (toute la journée)
 - patchwork (après-midi)
- **Samedi :**
 - peinture sur tissus

La vie de nos clubs



Inauguration de l'abri pétanque



UCPP : La Roue d'argent
à Lucien Rouarch et Eric Corbihan



L'Avenir : les jeunes



USP : les jeunes



USP Tennis de table : les vétérans
A l'honneur :
Catherine Puthoste
Denise Mansiet
André Vaché
Denis Hellegouarch

Marché de Noël des Amis du jumelage



C'est un chapiteau disposé sur la place de la Mairie qui accueillait cette deuxième édition du marché de Noël. Les différents stands proposaient des spécialités anglaises et allemandes, ainsi que des objets d'artisanat tels que jouets en bois, poteries, sculptures, peintures sur métal, sabots. Le marché de Noël demeure un moment privilégié pour effectuer des achats de produits de qualité à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les rois fêtés !



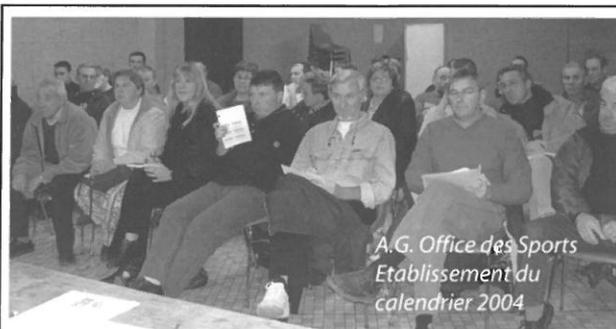
Club de l'Amitié



Ecureuils triathlon

Ouverture et fermeture du Complexe Sportif de Manehouarn

Le Stade municipal (hormis les salles) est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 19h par les services municipaux pour la pratique d'activités sportives. En dehors de ces heures et le week-end les ouvertures et fermetures du Stade sont à la charge des responsables d'associations.



visite des infrastructures des sports et loisirs,
par la commission municipale, l'OMSL
et les présidents des associations sportives

Nouvelles associations

QUAD ARMORIQUE

Président : Didier Le Bail, Kério, 56240 Plouay,
02 97 33 14 48

COMITÉ DE LA PISTE DE PLOUAY (gestion du vélodrome) - Président : Albert Guillemot, Ker-Fetan,
56240 Plouay - 02 97 33 38 21

Changement de président

CLUB DE L'AMITIÉ

Bernadette Péresse, Kerlagadec, 02 97 33 31 25

CHORALE KANERION ER SKORV

Dominique Poulmar'h, 1, rue des Genêts,
56850 Caudan, 02 97 05 56 92

Conseil municipal des enfants Le circuit VTT de Manehouarn



Sous l'impulsion du conseil des jeunes, le circuit VTT de Manehouarn a fait l'objet d'une remise en état. Sous la direction de Dominique Guenver, ce sont les membres du chantier d'insertion qui se sont attachés à la réalisation des travaux. L'inauguration officielle du circuit s'est déroulée le mercredi 17 septembre 2003 en présence des élus, du conseil municipal des jeunes, du chantier d'insertion et des chefs d'établissements scolaires.

Le Conseil municipal des enfants lutte contre la consommation d'alcool chez les mineurs

Nos jeunes conseillers municipaux ont constaté à de multiples reprises que des jeunes mineurs consommaient de l'alcool sur différents lieux publics du centre ville. « On voyait plein de jeunes boire sur les places, dans la rue... et c'est quelque chose qui nous a choqués ».

Face à ce constat alarmant, le conseil municipal des enfants a décidé de réagir en menant une campagne d'affichage dénonçant les méfaits de l'alcool. Deux affiches ont ainsi été réalisées et diffusées en ville :

*« Stop à l'alcool
pour les mineurs »*

et

*« Mets ta bouteille
dans la poubelle »*



Le Conseil municipal des enfants présente les deux affiches réalisées dans le cadre de la lutte contre la consommation d'alcool chez les mineurs.



Michel Poulin, Jacques Le Nay, Lionel Piquet

La salle polyvalente du collège Marcel Pagnol rénovée

Inaugurée officiellement le 16 octobre 2003 par Jacques Le Nay, Député-Maire et Michel Poulin, Conseiller général, la salle polyvalente du collège Marcel Pagnol a subi d'importants travaux. La cuisine et son équipement sont désormais neufs. Ces travaux ont permis d'augmenter la surface de la salle de restauration et d'insonoriser l'ensemble. Le coût des travaux, financés par le Conseil général du Morbihan, s'élève à 600 000 €.

Cross de district U.N.S.S.

(19 novembre 2003)

Les élèves des treize collèges publics de la région de Lorient, Lanester, Hennebont, Plouay, Ploemeur, Riantec et Quéven ont participé à cette compétition sportive annuelle, qui s'est déroulée au parc du château de Manehouarn.



Un podium sympa en compagnie du principal M. Piquet.

Cross du réseau des écoles privées

(4 novembre 2003)

700 élèves issus du Collège Saint-Ouen et des écoles primaires de Plouay, Inguiniel, Lanvaudan, Bubry et Cléguer ont participé à ce cross organisé au Parc du château de Manehouarn.



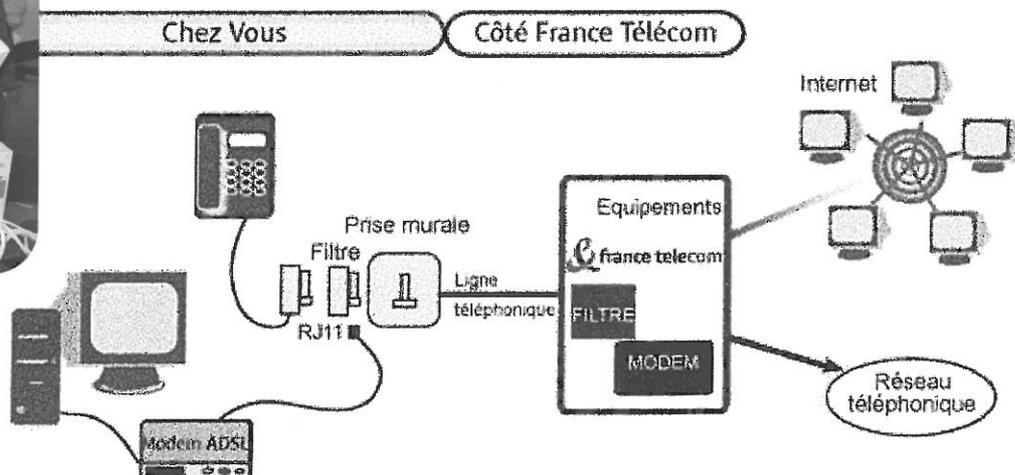
Un panel de champions avec le directeur du Collège St-Ouen Loïc Delacroix

Arrivée de l'ADSL à Plouay le 5 décembre 2003

Conférence de presse du 19 décembre 2003

Le confort d'un accès à internet dédié

Grâce à la technologie ADSL, accéder à Internet prend une nouvelle dimension. En effet, les bénéfices pour l'utilisateur sont multiples.



Un débit amélioré

L'ADSL autorise des débits supérieurs à ceux enregistrés avec un modem analogique relié au réseau RTC. En conséquence, le confort d'utilisation d'Internet est grandement amélioré : l'affichage des sites Web devient plus fluide et plus rapide, tandis que les fichiers audiovisuels et les contenus multimédias se téléchargent plus rapidement.

Un accès forfaitisé

L'ADSL permet aux gros consommateurs d'Internet de ne plus être facturés à la minute de connexion. Le paiement se fait sur la base d'un forfait mensuel, permettant une connexion illimitée dans le temps, sans aucune restriction liée aux plages horaires.

Une connexion permanente à Internet

Avec ADSL, il est possible de rester connecté à Internet en permanence. Toutes les ressources du réseau mondial deviennent donc accessibles instantanément et à tout moment, à la manière des accès autrefois réservés aux professionnels.

Une ligne téléphonique libérée

De par sa conception, l'ADSL permet de naviger sur Internet tout en laissant libre la ligne téléphonique traditionnelle. L'utilisateur peut donc donner et recevoir des appels, tout en restant connecté.

Une forte interactivité

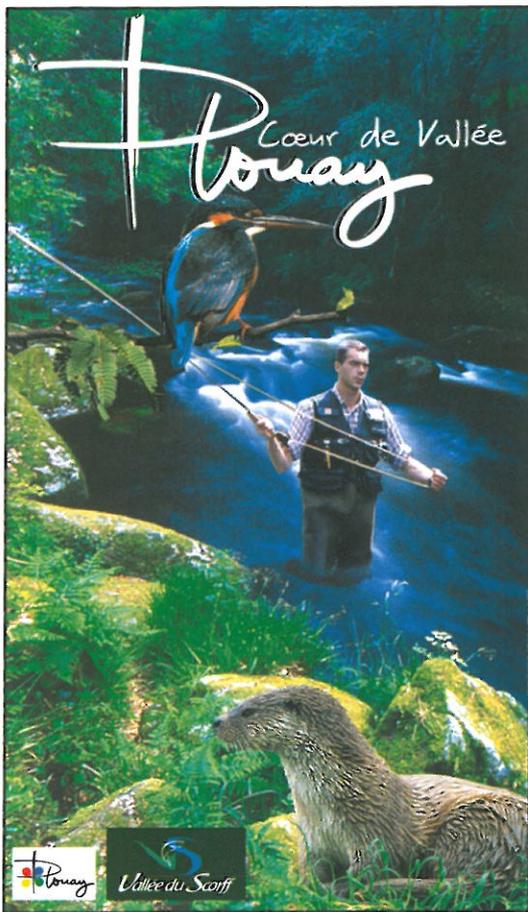
ADSL est une technologie qui offre des débits importants dans les deux sens de transmission, à la fois en voie ascendante et en voie descendante.

Quelques offres ADSL Grand Public

Pack eXtense USB 128 K	→	je surfe 2 fois plus vite
Pack eXtense USB 512 K	→	je surfe 10 fois plus vite
Pack eXtense USB 1024 K	→	je surfe 20 fois plus vite

Les stèles

Plouay infos
mars 2004

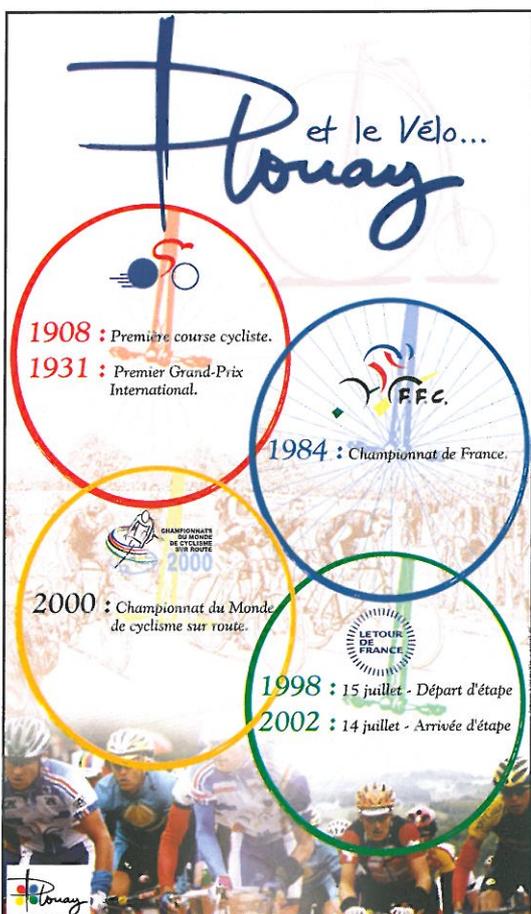


Les Stèles Place Hélène Le Chaton

Courant mai 2004 : 3 plaques de lave émaillée (1,20 x 0,70 m) viendront habiller les stèles de granit du rond-point central.

7 plaques de lave émaillée (0,60 x 0,45 m) seront apposées sur les pupitres de granit situés autour du rond-point. Ceci afin de clôturer l'aménagement du giratoire.

Conception des stèles :
JÉZÉQUEL PUBLICITÉ
TRÉGUEUX (22)



Les stèles

Plouay infos
mars 2004



Le Domaine de Ménéhouarn

Le château de Ménéhouarn

"Ménéhouarn" est un nom breton que l'on traduit généralement par "colline du fer". Ce minerai y fut peut-être exploité à une époque reculée. "Ménéhouarn" peut aussi se traduire par "colline de la garde" d'après "gouarn" garder, ce qui confirmerait l'intérêt du lieu depuis des siècles.

Une seule et même famille y résida du XV^{ème} siècle à 1885 : la famille de Pluvie. Sur un arrangement familial intervenu au XVI^{ème} siècle, Kerdreho revint aux du Botdéro et Ménéhouarn aux de Pluvie.

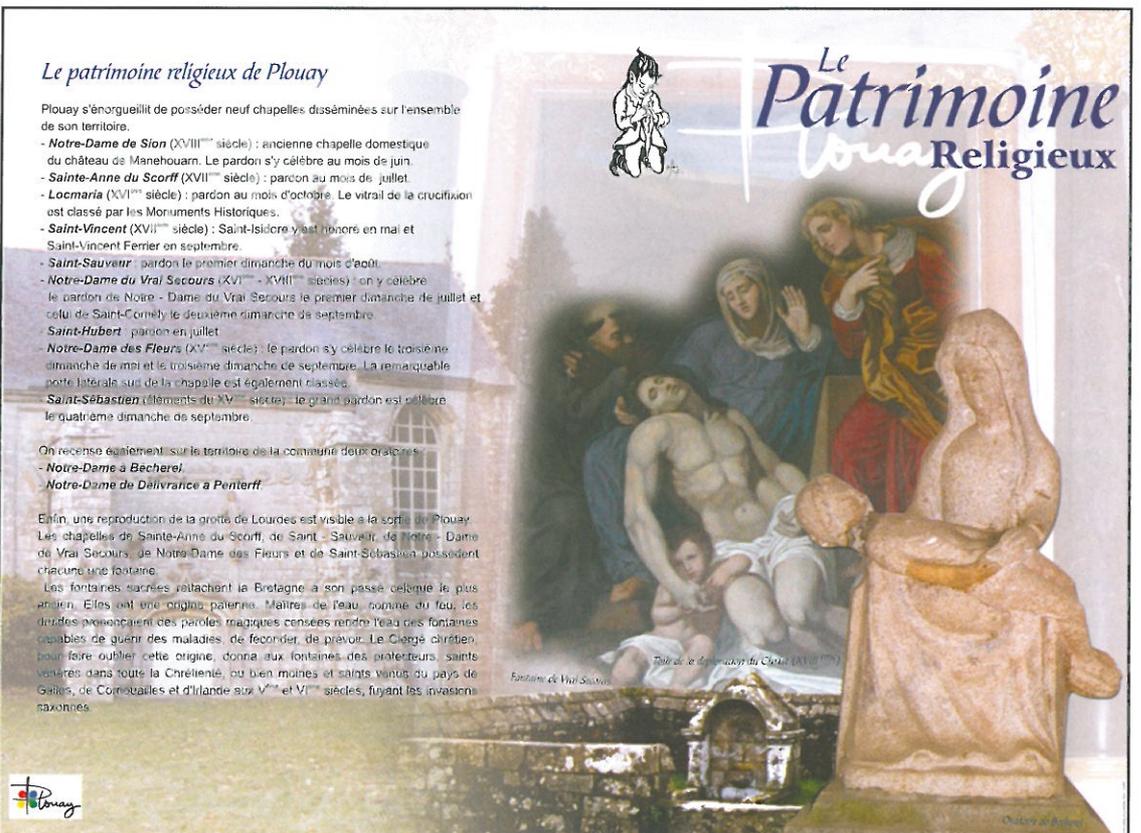
Le Château actuel fut construit en 1758 par Jean-Toussaint de Pluvie (1723-1763), Capitaine de cavalerie au régiment de Clermont-Tonnerre. Jean-Fortuné, titre Comte de Pluvie, Lieutenant-Colonel, Chevalier de Saint-Louis, fut admis aux honneurs de la Cour du Roi Louis XVI en 1786.

L'histoire de Plouay fut intimement liée à Ménéhouarn et à la famille des Comtes de Pluvie. Elle lui donna plusieurs Maires et Conseillers Généraux (Auguste, Fortuné, Fortuné-Ferdinand, Auguste et Jacques) qui se sont succédés de 1817 à 1840 puis de 1869 à 1935. A la Saint-Augustin (28 août), le Comte Auguste de Pluvie (1843-1925) organisait à titre privé un concours hippique dans le parc de Ménéhouarn pour sa famille et ses amis. Il souhaita par la suite, en faire bénéficier toute la population plouaysienne. C'est là le début des épreuves hippiques organisées lors des fêtes patronales de Saint-Cuen, qui sont elles-mêmes à l'origine des fêtes actuelles de Plouay.

Le vautreit de Ménéhouarn

Grand équipage de chiens pour la chasse à courre, l'origine du vautreit se trouve au Château de Kerdreho. Victor du Botdéro (1764-1834), propriétaire du Château, fut un chasseur légendaire. Lieutenant de louveterie du Morbihan de 1804 à 1808, Capitaine des chasses de Bretagne de 1808 à 1817, Lieutenant de louveterie pour les cinq départements bretons de 1817 à 1830.

De n'est qu'en 1854, à la mort du Comte Ernest de Fournas, nouveau Comte du Botdéro, que la meute de Kerdreho fut réunie à celle du Comte Fortune-Ferdinand de Pluvie (1812-1882) à Ménéhouarn. Elle se fit dès lors nommer "Rallye Camors", sa devise étant "Rallye Camors pique à mort". Le vautreit de Ménéhouarn chassait habituellement le loup et le sanglier en forêt de Pontcaillac, Camors, Lanouée et des Salles. Il fut artij jusqu'en 1907, année où le Comte Auguste de Pluvie cessa la chasse à courre.



Le Patrimoine Religieux

Le patrimoine religieux de Plouay

Plouay s'enorgueillit de posséder neuf chapelles disséminées sur l'ensemble de son territoire.

- **Notre-Dame de Sion** (XVIII^{ème} siècle) : ancienne chapelle domestique du château de Ménéhouarn. Le pardon s'y célèbre au mois de juin.
- **Sainte-Anne du Scorff** (XVII^{ème} siècle) : pardon au mois de juillet.
- **Locmaria** (XVI^{ème} siècle) : pardon au mois d'octobre. Le vitrail de la crucifixion est classé par les Monuments Historiques.
- **Saint-Vincent** (XVII^{ème} siècle) : Saint-Isidore y est honoré en mai et Saint-Vincent Ferrier en septembre.
- **Saint-Sauveur** : pardon le premier dimanche du mois d'août.
- **Notre-Dame du Vrai Secours** (XVI^{ème} - XVIII^{ème} siècles) : on y célèbre le pardon de Notre - Dame du Vrai Secours le premier dimanche de juillet et celui de Saint-Comele le deuxième dimanche de septembre.
- **Saint-Hubert** : pardon en juillet.
- **Notre-Dame des Fleurs** (XV^{ème} siècle) : le pardon s'y célèbre le troisième dimanche de mai et le troisième dimanche de septembre. La remarquable porte latérale sud de la chapelle est également classée.
- **Saint-Sébastien** (éléments du XV^{ème} siècle) : le grand pardon est célébré le quatrième dimanche de septembre.

On recense également, sur le territoire de la commune, deux oratoires :

- **Notre-Dame à Bechere,**
- **Notre-Dame de Délivrance à Pentiff**

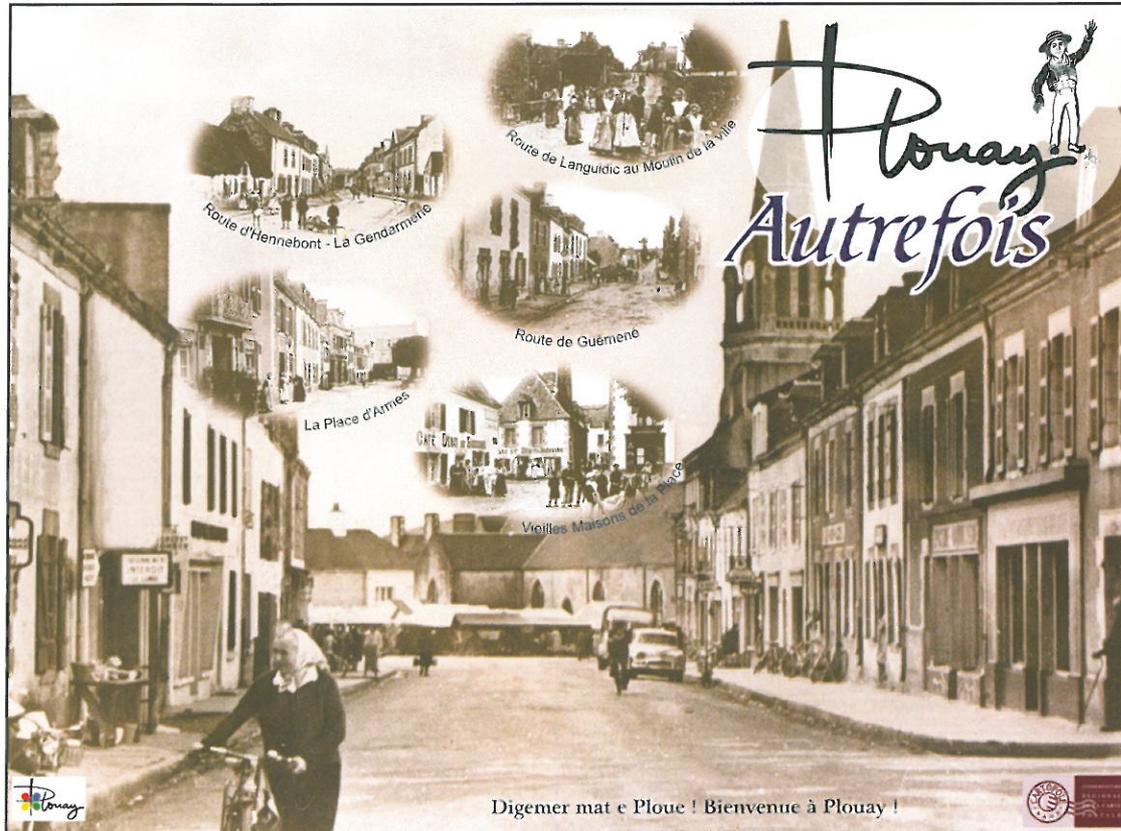
Enfin, une reproduction de la grotte de Lourdes est visible à la sortie de Plouay.

Les chapelles de Sainte-Anne du Scorff, de Saint - Sauveur, de Notre - Dame du Vrai Secours, de Notre-Dame des Fleurs et de Saint-Sébastien possèdent chacune une fontaine.

Les fontaines sacrées rattachant la Bretagne à son passé celtique le plus ancien. Elles ont une origine païenne. Maitres de l'eau, comme du feu, les druides prononçaient des paroles magiques censées rendre l'eau des fontaines capables de guérir des maladies, de féconder, de provoquer. Le Clergé chrétien, pour faire oublier cette origine, donna aux fontaines des protecteurs, saints venant dans toute la Chrétienté, ou bien moines et saints venus du pays de Galles, de Cornouailles et d'Irlande aux V^{ème} et VI^{ème} siècles, fuyant les invasions saxonnnes.

Les stories

Plouay infos
mars 2004



Digemer mat e Ploue ! Bienvenue à Plouay !

Chanson du Scouff

Dans la campagne de la paroisse de Plouay,
Les gens sont joyeux jour et nuit.
Là, il y a encore le son du binioù,
Les vieilles chansons dans les nores.
Et quand j'entends le breton,
Vivri que je cours plus vite !

Kanenn ar Skory

Ar ar maesoù, parres Ploué
An dud vez joyus noz ha deiz
Evo vez c'hoazh san ar binioù
Kanennoù gozh en nuredoù
Hig a pa glevan brezhoneg
Setu me buanoc'h é redeg !

La truie amoureuse

La truie était en chaleur. Mais voilà, elle était malade !
Ben dam ! Job la prit dans ses bras, la porta jusqu'à la brouette,
La mit dans la brouette, et la porta pendant un kilomètre
Jusqu'à chez Loeiz qui avait un verrat.
Le lendemain, la truie n'était pas encore bien guérie,
Job la conduisit à nouveau jusque chez Loeiz.
La truie au retour était en pleine forme.
Le surlendemain, après le petit déjeuner,
Job alla voir comment allait sa truie.
Elle était déjà installée dans la brouette ...

Conte de Robert Madec - Bubry



A Plouay, le petit train a circulé de 1902 à 1949,
la locomotive à charbon des débuts fut ensuite
remplacée par une Michelinie. Le train a permis aux
plouaysiens de voyager, de se rendre aux foires, aux
pardons, mais également de développer l'économie
locale grâce aux échanges commerciaux
(marchandises, bétail) entre l'intérieur de la
Bretagne et la Côte.

A l'occasion des fêtes locales fin août,
le train était aussi le moyen de transport
des spectateurs venant de toute
la région pour y assister.

Aujourd'hui, les anciennes
voies de chemin de fer sont
rehabilitées pour les
randonnées.



Les étoiles

Plouay infos
mars 2004



La Vallée du Scorff

Marie

*Un jour que nous étions assis au pont Kerlo
Laissons parler, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
C'était plaisir de voir sous l'eau rapide et bleue
Mille petits poissons faisant ferrailler leur queue.
Se mouvant et poursuivant au par brèves nageant,
Ouvrir et refermer leurs sautoirs d'argent ;
Plus les surnoms huyants, et sous son lit de pierres,
L'anguille qui se cache au bord de la rivière ;
Des insectes sans nombre, nées ou transportés,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Abeilles, manchons, alates demoiselles,
Se sauvant sous les jours des deux des tronçonneuses,
Sur la main de Marie une vent se pose, ...
In Marie
Auguste BRIZELUX (1857-1858) - Poète*

Depuis les contreforts des Montagnes Noires, au cœur de la Bretagne ou le Scorff prend sa source, jusqu'aux portes de l'océan en rade de Lorient, à partir de Plouay cœur de la Vallée, découvrez l'histoire d'un site qui a su préserver la beauté naturelle de ses paysages. De nombreux sentiers en sous-bois ou longeant la rivière vous invitent à découvrir cette vallée.

Le cyclisme plouaysien, d'hier à aujourd'hui

Reconnue comme "Fille Aînée" du cyclisme, la Bretagne doit cette originalité à un patrimoine centenaire qui se chaque année les fêtes, pécuniaires et les pardons des villages à ce sport officiel, mais toujours populaire.

À Plouay, parallèlement aux courses hippiques et au tournoi de lutte bretonne, les fêtes de Saint-Ouen ont vécu leur première course cycliste en 1908. L'engouement festif pour ce sport grandissant d'année en année, le comité des fêtes décida d'organiser, pour la première fois en 1931, un Grand Prix international opposant les meilleurs coureurs Bretons aux grands champions Français de l'époque. Ce fut vite décidé, l'événement se renouvela chaque année.

Exception faite à la période troublante de la Seconde Guerre Mondiale, le Grand Prix de Plouay ne cessera d'attirer, à chacune de ses éditions, un public de plus en plus fourni. Au début des années 80, Plouay fit sa place dans la cour des plus grandes épreuves du cyclisme mondial. Cela grâce à l'investissement de plusieurs centaines de bénévoles, au sein desquels Jean-Yves Perron joua un rôle important.

Aujourd'hui, à l'aube du III^e millénaire, Plouay fait figure de référence mondiale en matière de cyclisme pour l'impeccable organisation de ses épreuves qui rassemble chaque été des centaines de milliers de spectateurs et qui permettent à tous les cyclistes - des cyclo-tourneurs aux coureurs professionnels, sans oublier les amateurs et les "Petits Rennes" du cyclisme féminin - de vivre des moments marquants.

Grand Prix

Vélo événements

Plouay capitale du cyclisme breton

Bien plus que le joli nom d'une petite cité dynamique de Bretagne, le nom de Plouay désigne aussi, pour les passionnés du cyclisme des cinq continents, un lieu magique de la "religion vélocipédique".

C'est en 1908 qu'un premier peloton d'aventuriers se retrouva à Plouay pour se disputer la première course organisée sur la commune. Le succès ne tarda pas à montrer son enthousiasme, tant et si bien que, les succès s'enchaînant d'une année à l'autre, il fut décidé en 1931 d'organiser un Grand Prix international. Dès lors, la renommée de l'organisation du comité des fêtes put dépasser les frontières.

En 1984, l'attribution du championnat de France (porté par Laurent Fignon) donna une animation supplémentaire à la cité qui se prit à rêver de l'organisation des championnats du monde.

Sous l'influence du regrette Jean-Yves Perron et de bénévoles très actifs, l'Union Cycliste Internationale ne put que satisfaire le rêve des Plouaysiens. Ainsi, du 10 au 15 octobre 2000, l'élite du cyclisme mondial prit part à une semaine très festive qui permit à des centaines de milliers de supporters, venus d'une cinquantaine de pays, de se retrouver en toute fraternité sur le circuit "Jean-Yves Perron".

Plouay a aussi vécu d'autres grands moments : l'image de l'accueil du Tour de France, les 15 juillet 1998 - jour de l'inauguration du Valoparc de Marignobourg -

et le 14 juillet 2002, Véritable capitale du cyclisme breton, la commune de Plouay et son étonnante population n'ont sans doute pas fini de réserver de belles surprises aux amoureux de la "reine-bicyclette" ...



Le Budget 2004

1-Les chiffres clés (Budget Ville)

Investissement :	2 193 855 €
Fonctionnement :	3 446 980 €
Total :	5 640 835 € (37 001 452 F)

2-L'investissement en 2004

2-1 : Les points forts :

	Montant de l'investissement
Centre-ville 3 ^e tranche (Réseau EP, télécom, EDF)	450 000 €
Salle de Kerveline (aménagement salles de sport)	420 000 €
Voirie rurale (réfection des voies)	243 920 €
Hôtel de ville (réaménagement accueil)	38 000 €
Lotissement de Bellevue (logement pour personnes âgées)	113 000 € (budget annexe)
Assainissement EU (étude capacité station épuration, réseau centre-ville + Kerspern)	281 200 € (budget annexe)

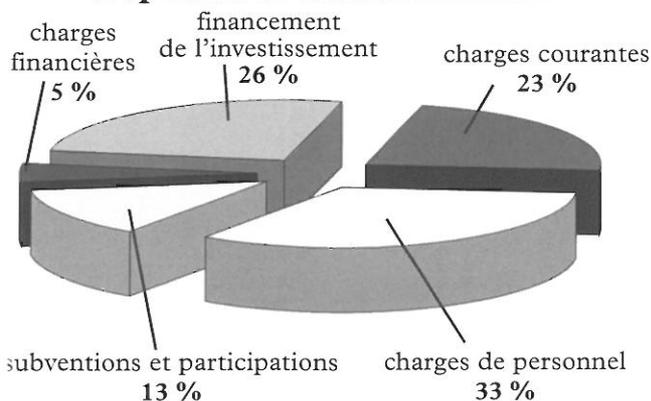
2-2 : Les autres dépenses :

	Montant de la dépense
Remboursement de la dette	325 295 €
Travaux et aménagements divers	316 230 €
Acquisition de matériel pour les services	114 600 €
Ecoles	38 000 €
Bâtiment culturel (Eglise St Ouen)	17 000 €

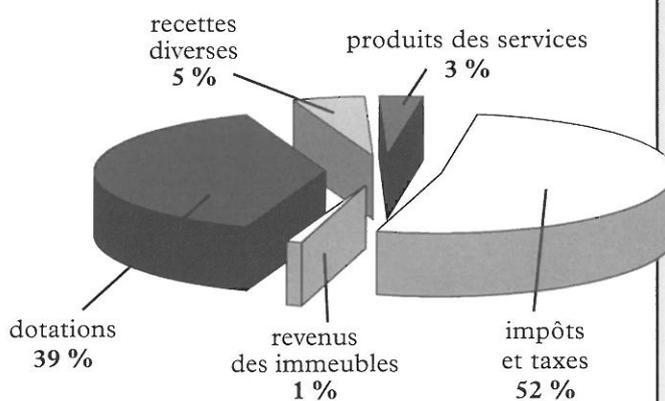
3 - Comparaison des Budgets Primitifs 2003 et 2004 (ratio € par habitant)

	BP 2003	BP 2004
Dépenses réelles de fonctionnement	485	507
Produits des impôts	236	246
Recettes réelles de fonctionnement	727	677
Dépenses équipement brut	300	332
En-cours de la dette	511	540
Dotation globale de fonctionnement	179	204

Dépenses de fonctionnement

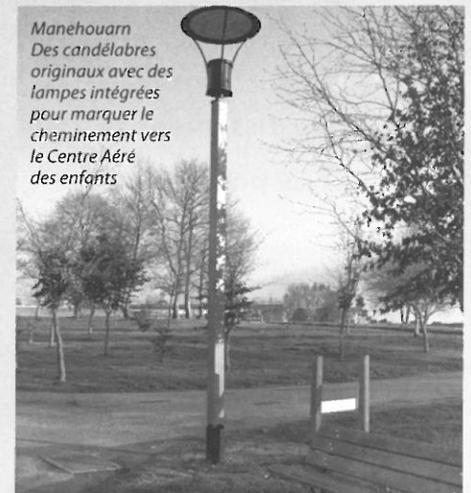
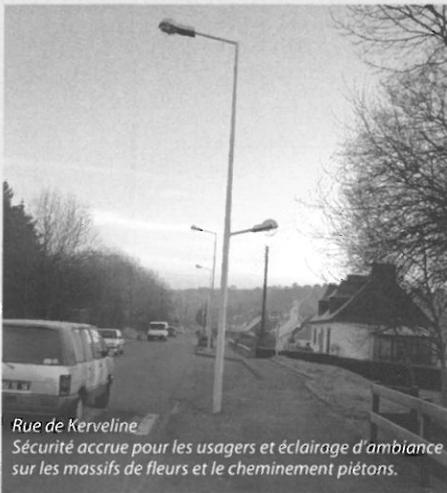


Recettes de fonctionnement



Eclairage public

Un programme pluriannuel de rénovation



Loisirs



Sports

Stade municipal
Enrobés le long de la main courante pour le mieux être des spectateurs.



- Rénovation du chauffage
- Réalisation du nouvel éclairage dans la grande salle

Maternelle Arc en Ciel



Salle des Fêtes

Le mur en pierres.
Une réalisation du chantier d'insertion.

Voirie rurale

Un programme d'investissement élevé de 243 920 € (1 600 000 Francs) pour la rénovation et une sécurité accrue du réseau routier de notre secteur rural, à l'Est et au Nord de la commune en 2004

Un programme de fonctionnement permanent consacré en particulier, ces derniers mois d'une part à une campagne d'élagage, notamment sur le circuit des transports scolaires et de collecte des ordures ménagères, et d'autre part à la préparation des accotements de chaussée en vue des enrobés sur voies rurales.



Arase des accotements (ici à Manetanet)

Voirie urbaine



*Lotissement
Rue de la chaumière.
Une chaussée refaite à neuf
pour le bien-être des résidents.*



Rue de Kergarnic - Allée des Tilleuls

*Un carrefour aménagé pour la
sécurité des usagers et des riverains.*

Urbanisation

*Lotissement communal, le Haras 2
Tous les lots sont vendus*



*Travaux d'enrobés au giratoire des rues des Fauvettes,
de Kergarnic et de l'allée des Tilleuls.*



Exposition « Les aventures du Capitaine Morvan »

Présentée à l'initiative de la Bibliothèque Municipale à la salle d'exposition du Vieux-Château du 6 au 20 octobre 2003, cette exposition est l'œuvre de Loïc Tréhin établi à Pont-Scorff. L'artiste s'est

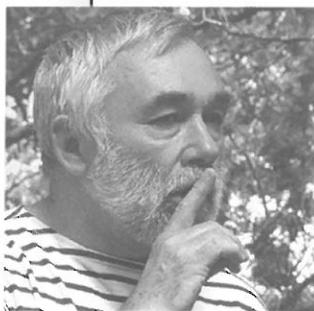
attaché à illustrer en quatorze tableaux un conte dont l'auteur n'est autre que le célèbre Lucien Gourong. Des visites contées étaient proposées aux élèves des écoles primaires et maternelles.

Lire en Fête à la Bibliothèque Municipale

Lire en Fête est une opération de promotion de la lecture publique renouvelée tous les ans au début de l'automne. *Lire en Fête 2003* était placé sous le signe de la « table ». C'est donc en référence au thème choisi qu'un diaporama intitulé « *L'art de la table à travers le voyage* » était présenté à la Bibliothèque le 16 octobre 2003 par Jean-Charles Lefranc de l'association « *Nijal* » (l'envol en breton). Ce diaporama a été réalisé à partir d'une sélection de clichés réalisés par M. Lefranc lors de ses multiples voyages sur les six continents. La soirée s'est prolongée par une dégustation de différentes variétés de thés et de pâtisseries.



Les « Rencontres d'hiver » à Plouay



Organisées tout au long de l'hiver dans différentes communes de la vallée du Scorff et de l'Ellé, la dernière soirée des « *Rencontres d'hiver* » s'est déroulée à Plouay le samedi 7 février 2004 à la salle des fêtes de Bécherel, en collaboration avec la Municipalité et l'Office de Tourisme. C'est à un plouaysien que revenait l'honneur de clôturer ces rencontres. Laurent Kermabon a su transmettre à son auditoire toute l'émotion qui se dégageait des contes grâce à ses qualités indéniables de conteur.

Ce spectacle intitulé « *De Plouay à Guémené* » puisait son inspiration au cœur des thèmes chers au légendaire breton : le diable, les revenants (sympathiques), le crieur de nuit (*hopper noz*), le goût immodéré des bretons pour la danse..., pour ne citer que ceux-ci. Cette soirée très conviviale a remporté un franc succès (plus de cent personnes) et s'est chaleureusement prolongée autour d'un vin chaud et dans un décor insolite (sapins naturels, photophores...)

Contes à la Bibliothèque avec des conteurs de l'association « Il était une fois... »

Cette association lorientaise regroupe plusieurs conteurs et conteuses. Depuis le mois de septembre 2003, elle intervient au rythme d'une prestation mensuelle (le premier mercredi de chaque mois) auprès

des enfants à la Bibliothèque.

Les prochains rendez-vous sont programmés de manière suivante : le 7 avril, le 5 mai et le 2 juin 2004.

Projet d'exposition à l'Office de Tourisme du Pays de Plouay

Dans le but de concevoir une exposition sur le thème du patrimoine local, l'Office de Tourisme souhaite rentrer en contact avec des personnes susceptibles de lui prêter des costumes bretons (hommes, femmes, enfants) de la région de Plouay. Renseignements au 02.97.33.11.14

Concert des Kanerion an Oriant à l'Eglise



Ce chœur mixte composé d'une soixantaine de choristes a conquis le public le samedi 22 novembre 2003. Cette formation reconnue pour son talent donne des concerts en Bretagne, mais aussi en Irlande, au Pays de Galles et en Cornouaille. Outre la mise en valeur du très beau répertoire traditionnel vannetais, *Kanerion an Oriant* puise également dans le répertoire contemporain.

Stage international d'accordéon à Plouay



Organisé à l'initiative d'Yves Martin, président de l'association « *Baïan en Morbihan* », ce stage d'accordéon a réuni une dizaine de stagiaires de trois nationalités différentes : espagnole, anglaise et française. Ce séminaire était animé par Angel Luis Castano, professeur au conservatoire supérieur de musique de Saragosse. C'est par un concert donné à l'église paroissiale que s'est achevé le séminaire.

Concert de harpe celtique à la chapelle Saint-Vincent 3 septembre 2003

Le lorientais Tristan Le Govic s'est produit devant un auditoire conquis par les sonorités exceptionnelles de la harpe celtique. Les interprétations proposées par l'artiste relevaient des répertoires traditionnels breton et irlandais. La harpe celtique possède un charme propre à susciter en chacun de nous une émotion particulière à l'écoute de ces sonorités si élégantes et si envoûtantes.



Chorale Kanerion er Skorv



La chorale *Kanerion er Skorv* (chef de chœur Paulette Carré) participe activement à l'animation culturelle de la commune de Plouay.

Le vendredi 16 janvier 2003 fut l'occasion d'une cérémonie très sympathique. Neuf choristes ont été décorés de la médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales par Jacques Le Nay, Député-Maire. Cette décoration qui récompense vingt années de participation au sein de la chorale a été remise aux choristes dont les noms suivent : Suzel Biernat, Andrée et André Blaize, Patricia Hellegouarch, Annick Le Guen, Sézaïg et Jean-Pierre Mestres, Mélanie Quéro, Denise Rivalain.

Animation commerciale - Tourisme

L'Union des Commerçants, Artisans, Industriels, et Commerçants de Plouay lance un nouveau projet !

Créée en 1979, l'association fête donc ses 25 ans cette année. L'occasion de rappeler les buts de l'association :

- créer entre tous les associés des liens d'amitié et de solidarité
- renforcer la défense de leurs intérêts généraux
- représenter l'ensemble du commerce auprès des pouvoirs publics et de tous les organismes
- organiser des manifestations propres à développer le commerce local (quinzaines commerciales, braderie, événementiel etc.)
- établir la liaison avec les commerces des villes voisines

Toujours à l'écoute des attentes du client, un groupe de commerçants a décidé d'innover en lançant, depuis décembre 2003, un nouveau support d'animation afin de récompenser les clients fidèles :

La carte de fidélité "J'Y GAGNE" !



Pourquoi une carte de fidélité ?

Parce que les commerces de centre-ville apportent une solution alternative aux consommateurs en se groupant au sein d'associations de commerçants. Ils offrent un contact personnalisé et l'occasion de vivre dans la ville. La fidélisation par un projet collectif donne donc une raison de ne pas oublier les commerces de la ville et offre aux clients une plus grande diversité d'actions promotionnelles autour d'un même outil.

Avant tout, c'est le moyen pour le commerçant de récompenser son client fidèle.

Principes de la carte «J'Y GAGNE !»

- > simplicité : offrir des avantages particuliers, organiser des actions promotionnelles autour d'un même outil
- > « J'Y GAGNE ! » est un portemonnaie fidélité, il cumule les avantages en euros accordés aux clients et permet le règlement des achats.
- > Le commerçant distribue toute l'année des remises sur l'ensemble des articles présents en magasin, sans montant minimum d'achat.
 - 1% de remise minimum dans les commerces alimentaires, sur le montant des achats
 - 2% de remise minimum dans les autres commerces sur le montant des achatsQuand il le souhaite, le client peut utiliser son épargne pour payer ses achats.

Demandez la carte, disponible chez les commerçants suivants : BEL'HOM, BIJOUTERIE ANNE CLAIRE, BIJOUTERIE L'ANNEAU D'OR, FLEUR ET PASSION, HARMONY BOUTIQUE, LE PRESSEUR, OPTIQUE DU SCORFF, OPTIQUE MEGNENT, PRESENCE YVES BERTEVAS, SERMO NOVIMAILLE, SPORTMAN, ROSELYNE CADEAUX, VALERIE ENFANTS.

Office de Tourisme
du Pays de Plouay

Du nouveau en 2004 !

L'Office de Tourisme du Pays de Plouay et la Commune de Plouay viennent de signer une convention pour la gestion du musée du vélo et de la salle de réception de Manehouarn ; ce partenariat est l'aboutissement d'un long travail de rapprochement entre les 2 structures.

En déléguant sa compétence tourisme à l'Office de

Tourisme, la municipalité de Plouay lui permet de faire officiellement une demande de classement "1 étoile". Les missions d'accueil, d'information, d'animation et de promotion touristique restent les priorités de l'Office, mais il

devient également un partenaire à part entière de la commune de Plouay, notamment pour le Domaine de Manehouarn.

La reconnaissance du travail effectué par l'associa-

tion, depuis 1982, va permettre de confier la gestion de ces structures à une association spécialisée dans le domaine du tourisme, d'optimiser le potentiel touristique local et de pérenniser deux emplois jeunes ; l'un au musée et l'autre à l'Office de Tourisme.

Les autres partenaires de l'Office ne seront pas oubliés pour autant : les communes de Calan, Inguiniel et Lannaudan, le syndicat du bassin du Scorff, les commerçants, et les hébergeurs, soit environ 140 adhérents, intéressés par le développement touristique, participeront toujours aux actions de l'Office de Tourisme. Un grand merci aux bénévoles de l'association, dont certains sont présents depuis la création de la structure, qui totalisent environ 800h de travail par an.

Office de Tourisme du Pays de Plouay

Place du Vieux Château - 56240 Plouay

Tél. 02 97 33 11 14

Musée/Salle de réception : contact à l'Office

Gîte : 02 97 33 05 93



Signature de la convention
Joël Le Mouel Président de l'Office de Tourisme
Jacques Le Nay, Député-Maire

concours « Fleurir Plouay » Les lauréats 2003

Remise des prix en Mairie le 28 novembre 2003

Catégorie jardin visible du domaine public :

- 1 - Louis Le Fur - Kervréhan
- 2 - Simone Guiner - Cité de la Chaumière
- 3 - Odette Carado - Chemin du Zandec - Questenen Plaine
- 4 - Martine Le Pen - 11 domaine de l'Etang
- 5 - Marie - Yvonne Le Mestre - 14 rue des Mésanges
- 6 - Hélène - Marie Gravé - 4 rue des chardonnerets

Catégorie façade fleurie ou limite de propriété :

- 1 - Christiane Le Galloudec - 24 rue des Fauvettes
- 2 - Anne Evenot - 39 rue de Bécherel
- 3 - Marie - Paule Penfornis - Chemin du Zandec - Questenen Plaine
- 4 - Claudine Le Parc - 15 rue Paul Ihuel
- 5 - Marie - Reine Le Guernévé - 2 place Théodore Botrel
- 6 - Jacqueline Barher - 1 place Théodore Botrel
- 7 - Jeanine Le Guinio - 4 rue de la Chaumière
- 8 - Nadine Le Quay - 17 rue Xavier Grall

Catégorie immeubles collectifs :

- 1 - Résidence Louis Ropert - 3 allée des Tilleuls

Catégorie hébergements touristiques :

- 1 - Hôtel Restaurant « Les Trois Châteaux »
11-13 rue du Commerce

L'Oiseau Club Lorientais expose à Plouay

Les éleveurs au nombre de quatre vingt ont présenté environ mille oiseaux à la salles des Fêtes de Bécherel les 15 et 16 novembre 2003. Canaris, perruches, pigeons, perroquets et tourterelles ont ravi les visiteurs. Une exposition de papillons complétait également l'ensemble.



Les lauréats du concours de volières félicités par Jacques Le Nay, Député-Maire, et Michel Poulin, Conseiller général, et de Jean Le Stunff, cheville ouvrière locale.

Les illuminations de Noël



Fruit de la collaboration des Services techniques municipaux et de l'entreprise Sagot, la mise en place des illuminations de Noël s'est effectuée dès la fin du mois de novembre 2003. L'ensemble des illuminations constituait une parure colorée des plus agréables à l'œil. Nous souhaitons également remercier tous les particuliers qui illuminent ou décorent leurs demeures (en ville ou à la campagne). Ils participent à l'embellissement de Plouay à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Fleurissement du centre ville de Plouay



L'intérêt du fleurissement du centre ville n'est plus à démontrer. C'est toujours avec beaucoup de satisfaction que l'on traverse ou que l'on flâne au cœur d'une localité fleurie. La ville de Plouay mène à cet égard un effort tout particulier. Ce sont Yves Philippe et Lionel Penvern des Service Techniques municipaux qui assurent la réalisation des opérations de fleurissement.

Noces d'or de Louise et Pierre Guillemot



Louise et Pierre Guillemot ont renouvelé leurs vœux de mariage le samedi 22 novembre 2003 en Mairie. Ils se sont en effet mariés à Plouay le 18 novembre 1953 en présence d'Antoine Le Floch, Maire de l'époque. A l'issue de la cérémonie, Jacques Le Nay, Député-Maire, a chaleureusement félicité Monsieur et Madame Guillemot.

Trésorerie de Plouay

C'est désormais Christiane Le Huldut qui assure la direction de la Trésorerie de Plouay depuis le départ de Désiré Ansquer. Madame Le Huldut occupait précédemment un poste d'Adjointe à Lorient.



Les nouveaux résidents accueillis à Plouay



Les nouveaux commerçants de Plouay



Christophe MEGNENT
opticien
11 rue Paul Ihuel
Tél. : 02.97.33.35.71



Le Palais gourmand (épicerie fine) s'installe au 14 place de la Mairie - Tél. : 02.97.33.38.87
Vivianne Le Guennec



Cabinet infirmier
situé précédemment
1 rue du Fil, il s'installe
au 10 rue des Alliés
Tél. : 02.97.33.14.71

Cabinet de kinésithérapie
Mademoiselle Nolwenn
Bolay s'est associée avec
Monsieur Patrice Guillemot.
Cabinet situé au
17 rue du Général de gaulle
Tél. : 02 97 33 13 58

Trois nouvelles entreprises se sont également installées sur le site de Zone Industrielle de Restavy :

Menuiseries GUILLEMOT Tél. 02.97.84.58.99
Fax : 02.97.84.59.01

Etablissements Maurice GABILLET - vente et réparation de matériel agricole
Tél. : 02.97.33.08.48

Media Viva Production
Lionel LE GOURRIEREC
Tél. : 02.97.33.02.72



Espace couture
s'installe au
1 rue du Fil
Mme Josiane Hello
Tél. 02 97 11 10 61

Pascal MULOT
plombier / chauffagiste
Kerduel
Tél. / Fax : 02.97.33.00.79
Portable : 06.78.50.30.55



Réglementation concernant l'incinération des végétaux coupés

Quel que soit le lieu, l'incinération ne peut être effectuée que par les propriétaires ou ayant-droits.

L'incinération dans les bois, forêts, landes, plantations, reboisements et talus ainsi que sur les terrains situés à moins de 200 mètres de ces secteurs, est soumise à contrôle, à savoir :

- autorisée du 1^{er} novembre au dernier jour de février, sauf si le risque incendie est classé "fort" par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

- autorisée du 1^{er} mars au 30 juin et du 1^{er} au 31 octobre sur déclaration en mairie 3 jours ouvrés au moins avant l'opération (appréciation suivant avis du Service Départemental d'Incendie et de Secours) sauf si le risque incendie est classé "fort" par le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Pour tout renseignement sur le niveau de risque incendie, se renseigner en Mairie au 02 97 33 31 51.

- interdite du 1^{er} juillet au 30 septembre.

Rappel aux propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens.

Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures pour éviter la gêne pour le voisinage concernant la propreté et le bruit. S'il vous plait : laissons les trottoirs propres. En outre, veuillez tenir en laisse les chiens dans le domaine de Manehouarn afin de respecter la tranquillité des promeneurs.



Rappel aux associations

- **Réservation des barrières de sécurité et du chapiteau communal**

Les associations n'ayant pas répondu au courrier daté du 7 janvier 2004 sont invitées à le faire dans les meilleurs délais afin de répondre aux sollicitations plouaysiennes et à celles de l'extérieur de la commune.

- **Dossier d'organisation des épreuves sportive**
Un dossier doit être constitué et déposé en Préfecture du Morbihan au bureau des épreuves sportives, au moins 6 semaines avant l'épreuve si elle se déroule dans un seul département et 3 mois si elle se déroule dans plusieurs départements.

- **Débats boissons temporaires**

Les demandes doivent être formulées en Mairie 1 mois avant la manifestation.

Comment doit-on écrire Manehouarn ?

Forme actuelle	Forme INSEE	Cadastre 1843	Prononciation	Forme normalisée
Menhouarne	Manehouarne	Ménéhouarn	Mānehwarn	Manehouarn (ou en Breton) Manez Houarn

Conclusion : la forme normalisée Manehouarn est retenue.

Source de cette information : Commission de Toponymie/Service de la langue bretonne de l'Institut Culturel de Bretagne. Octobre 1994.

RMI-RMA

Plouay infos
mars 2004

Modalités relatives à la mise en place du RMI-RMA

Instructions communiquées le 29 décembre 2003 par Madame Le préfet du Morbihan et Monsieur Le président du Conseil Général à Mesdames et Messieurs les Maires du Morbihan

Le RMI a été institué en décembre 1988, il y a quinze ans. Ce nouveau dispositif a représenté pour toute une population un filet protecteur qui l'a empêché de basculer dans la grande exclusion, mais une trop faible part d'allocataires accède à l'emploi, aux contrats d'insertion et donc à une véritable autonomie personnelle familiale et sociale.

Ce constat a été largement souligné à l'occasion des assises régionales des libertés locales. Pour corriger cette situation, une réforme du RMI et l'institution d'un RMA ont fait l'objet d'une nouvelle loi votée en deuxième lecture au sénat le 10 décembre 2003, et promulguée au Journal Officiel le 19 décembre 2003.

Cette loi, qui ne remet pas en cause les fondements du RMI, met en œuvre les dispositions issues de la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, relative à l'organisation décentralisée de la République, aux termes desquelles, "les collectivités territoriales ont vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon".

C'est dans ce cadre que la nouvelle loi confie aux conseils généraux dans un double souci de cohérence et de proximité, le pilotage global du dispositif RMI-RMA.

A ce titre, les départements à partir du 1^{er} janvier 2004 assureront la gestion de l'allocation RMI, la mise en œuvre des actions d'insertion en direction des bénéficiaires du RMI et celle du RMA.

La gestion de l'allocation

Concernant la gestion de l'allocation, les démarches administratives et les modalités d'instruction des demandes de RMI demeureront inchangées au 1^{er} janvier 2004.

Les CCAS restent les principaux services instructeurs. La CAF et la MSA conservent l'examen du droit et le versement de l'allocation. Les demandes de RMI-RMA sont donc à adresser aux CCAS, comme par le passé, et

le cas échéant, aux centres d'hébergement et de réinsertion sociale agréés.

Versement de l'allocation

Des dispositions seront prises pour assurer la continuité du versement du RMI aux actuels bénéficiaires. Ces allocations seront versées comme auparavant par la CAF et la M.S.A. pour leur public respectif.

En ce qui concerne les personnes, qui au 1^{er} janvier 2004 ne verront pas leurs droits reconduits à l'assurance chômage, le versement sera aussi assuré par les mêmes organismes, sous réserve qu'ils aient effectué les démarches qu'ils ont été invités à faire par les ASSEDIC. Pour les futurs bénéficiaires qui n'auraient pas accompli les formalités nécessaires, une prise en charge en urgence sera possible. Dans ce cas, les CCAS, les travailleurs sociaux devront s'adresser à la cellule d'urgence mise en place auprès de la délégation départementale à l'insertion, tél. 02 97 54 78 37. Cette cellule d'urgence sera habilitée à prendre en charge financièrement les personnes sans ressource et susceptibles de relever du RMI-RMA dans l'attente du versement effectif de leur allocation.

Les contrats d'insertion

La mise en œuvre et l'accompagnement des contrats sont confiés à des référents désignés par le Président du Conseil Général. Ils sont soumis à la signature du président de CLI, après leur validation par l'équipe technique animée par le responsable de la circonscription.

La CLI n'a plus à se prononcer sur le contenu de chaque contrat. Elle se voit, par contre, confier un rôle prépondérant d'animation et de coordination du dispositif d'insertion, et devra s'investir dans le placement des futurs bénéficiaires du RMA, dans les secteurs associatifs, collectifs territoriaux et le secteur marchand.

Le dispositif institutionnel

Afin de clarifier les responsabilités, et pour répondre à l'un des principes fondamentaux des lois de décentralisation qui vise à identifier des blocs de compétence clairement déterminés, le législateur a mis fin au co-pilotage du dispositif, Préfet, président du Conseil Général, et a souhaité que le CDI (conseil départemental d'insertion) soit présidé par le Président du Conseil Général.

Dans un souci de cohérence, les commissions locales d'insertion seront toutes désormais également présidées par un représentant du Conseil Général.

Les trois commissions présidées par un représentant de l'Etat, à savoir Vannes, Lorient et Pontivy, seront donc au 1^{er} janvier 2004 présidées par un représentant du Conseil Général.

Dans l'immédiat, la composition des CLI demeurera inchangée, il en sera de même de leurs modalités de fonctionnement.

Le RMA

Le Revenu Minimum d'Activité est un contrat de travail qui s'adresse aux bénéficiaires du RMI qui peuvent accéder à l'emploi, et qui sont présents dans le dispositif depuis un an. Les conditions précises de mise en œuvre de ce dispositif seront déterminées par décret.

D'ores et déjà, toutes les CLI sont invitées à établir un diagnostic territorial en matière d'emploi, prélude à l'élaboration d'un plan local d'insertion pertinent.

Au début de 2004, les collectivités locales et associations seront sollicitées pour accompagner la montée en charge du dispositif.

Tous renseignements complémentaires relatifs à la mise en place de ce nouveau dispositif peuvent être obtenus près de la Direction Générale des Interventions Sanitaires et Sociales (Délégation Départementale à l'Insertion).

La parole à l'opposition :

Décentralisation du RMI et création du RMA : Un véritable scandale

Le discours du gouvernement Raffarin sur l'insertion par le travail n'est pas réaliste et aboutit à une grave récession sociale. Il cherche d'abord à culpabiliser les exclus alors que le chômage augmente et que les plans de licenciement se multiplient. Les victimes de la situation économique sont d'abord les chômeurs et les exclus.

Considérer comme le fait la droite, que tous les allocataires du RMI seraient des paresseux et des assistés, est inadmissible. Cela revient à nier la multiplicité des situations personnelles, à banaliser les accidents de la vie, à mettre en demeure les personnes les plus en difficulté de se réinsérer sous peine d'un abandon définitif par la société.

La droite refuse tout simplement de comprendre la réalité quotidienne de l'exclusion. Elle renonce à ce que la lutte contre l'exclusion relève de la solidarité nationale.

De plus, en réduisant à deux ans la durée de l'Allocation Spécifique Solidarité, elle en accélère le passage vers le RMI et accroît ainsi la charge des départements. Les politiques d'insertion menées par ces derniers étant déjà très différentes et très inégales d'un département à

l'autre, ne pas donner les moyens de faire face à la gestion du RMI, va aggraver ces inégalités au-delà des volontés politiques de chacun.

Concernant le RMA, il y a là une remise en cause du droit du travail en créant un sous-contrat de travail pour des sous-salariés. Il installe en effet de façon officielle une nouvelle catégorie de citoyens dans notre pays : celle des travailleurs pauvres. De plus, comme le RMA ne sera destiné qu'aux allocataires du RMI "les moins éloignés de l'emploi", ceux qui sont le plus en difficulté seront définitivement abandonnés. Au bout du compte, les seuls bénéficiaires de cette loi seront les employeurs peu scrupuleux à profiter de la détresse de certains. Le RMA sera un contrat à mi-temps payé sur la base du SMIC pour le salarié. L'aide versée à l'employeur sera équivalente à un rmi à taux plein versé à une personne seule, plus l'exonération des charges.

Vivre à Plouay ne peut tolérer et accepter cela et nous devons dénoncer de tels mécanismes de marchandisation et d'exploitation de l'être humain.

VIVRE À PLOUAY

Du 1^{er} septembre 2003 au 31 janvier 2004

Naissances :

- 15.09.2003 : Gwladys GOREL, née à Lorient
16.09.2003 : Ewen, Jean, Alan PENVERNE, né à Lorient :
19.09.2003 : Nico DORANGE-PATTORET, né à Ploemeur
23.09.2003 : Pablo, Hans, Joé LE BRISSE , né à Lorient
23.09.2003 : Samuel LE GAL, né à Plouay
27.09.2003 : Briag, Marie, Guilhem GUERIN, né à Ploemeur
04.10.2003 : Maël, Guy, Bernard LEROUX à Ploemeur
11.10.2003 : Ralph, Henry ORTICAT, né à Morlaix
17.10.2003 : Lyliau, Antoine, Christian BOILLOT, né à Ploemeur
29.10.2003 : Jules, Marie LE TARNEC
20.11.2003 : Katell, Denise, Marie GICQUEL, née à PLOEMEUR
21.11.2003 : Agathe, Isabelle, Marie KERBIRIOU, née à QUIMPERLE
28.11.2003 : Enora, Marie OLAYA, née à Ploemeur
28.11.2003 : Lucie, Emma OLAYA, née à Ploemeur
01.12.2003 : Alizée, Cécile, Nicole LE MOUILLOUR, née à Lorient
05.12.2003 : Morgan, Titouan CHAPELET, né à Ploemeur
07.12.2003 : Rémi, Bruno, Luc ALLAIN, né à Lorient
09.12.2003 : Maëlgad COCOUAL, né à Lorient
22.12.2003 : Julia, Valérie POTTIER, née à Lorient
27.12.2003 : Joanne, Jeanne, Joséphine PENVERNE, née à Lorient
14.01.2004 : Elliott, Nathan, Bastian HELLO, né à Ploemeur
30.01.2004 : Olinda COSTA, née à Ploemeur

Mariages :

- 13.09.2003 : Philippe, Frédéric CANDE et Aurélie KERVILY
13.09.2003 : Jean-Claude, Yvon TANGUY et Niurka, Irene CARDOSO DELGAGO
13.09.2003 : Joan, Karine NICOLAS et Dominique, Maurice LE PLUART
08.11.2003 : Daniel, François, Marie CULOT et Christine, Denise WUST
15.11.2003 : Pascal, Emile LE GALLO et Mireille GRAGNIC

Décès :

- 21.09.2003 : Armand, Joseph LE GARREC, 69 ans
15.10.2003 : Lucien, Marie BLEVEC, 74 ans
26.10.2003 : Albertine, Aline, Maria MAURET, 82 ans
31.10.2003 : Pierre, Louis FLEGEAU, 81 ans
16.11.2003 : Annick, Ninoch, Marie, Antoinette LEVENARD, 59 ans
20.11.2003 : Jeanne, Louise, Marie LE DU épouse GUENNEC, 76 ans
30.11.2003 : Louis, Joseph LE TOEUFF, 82 ans
08.12.2003 : Georges LE COZE, 69 ans
13.12.2003 : Jean-Marc, Marie LE BAIL, 33 ans
20.12.2003 : Guy, Eugène, Georges, Emile MILLET, 88 ans
05.01.2004 : Louis, Raymond HELLO, 74 ans
05.01.2004 : Louis, Marie GUEGAN, 70 ans
06.01.2004 : Jeanne, Louise YHUEL veuve LE DIAUDIC, 89 ans
10.01.2004 : Lucie, Marie, Vincente CADO, veuve GUEVEL, 78 ans,
19.01.2004 : Antoine GUENNEC, 77 ans



"Une belle arrivée" (Format 150 x 100 cm)
Une œuvre de Robert DAGO de l'île Saint Martin (Antilles Françaises) - Collection Mairie de Plouay